

**MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES
FINANCES ET DU DEVELOPPEMENT**

SECRETARIAT GENERAL

**DIRECTION GENERALE DU
DEVELOPPEMENT TERRITORIAL**

**PROJET D'URGENCE DE
DEVELOPPEMENT TERRITORIAL
ET DE RESILIENCE**



BURKINA FASO

Unité - Progrès-Justice

MANUEL D'OPERATIONNALISATION DE L'ENGAGEMENT CITOYEN

Version provisoire

Juin 2021

TABLE DES MATIERES

I.	CONTEXTE ET JUSTIFICATION _____	3
II.	OBJECTIFS DU MANUEL POUR L'ENGAGEMENT CITOYEN _____	3
III.	ZONE D'INTERVENTION ET BENEFICIAIRES DU PUDTR _____	4
3.1.	Les zones d'intervention du projet _____	4
3.2.	Les bénéficiaires du projet _____	5
IV.	DEFINITION DU CONCEPT « ENGAGEMENT CITOYEN » _____	5
V.	L'ENGAGEMENT CITOYEN DANS LE PUDTR _____	6
VI.	STRATEGIE DE MISE EN OEUVRE DE L'ENGAGEMENT CITOYEN _____	7
VII.	PRINCIPES DIRECTEURS _____	8
7.1.	L'inclusion _____	9
7.2.	Le genre et l'équité _____	9
7.3.	La transparence _____	9
VIII.	PARTIES PRENANTES DE L'ENGAGEMENT CITOYEN _____	9
8.1.	Parties prenantes susceptibles d'être touchées par le Projet _____	Erreur ! Signet non défini.
8.2.	Autres parties prenantes concernées par le Projet _____	Erreur ! Signet non défini.
IX.	PLAN D'ACTION ENGAGEMENT CITOYEN _____	10

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Depuis 2015, le Burkina Faso fait face à des défis sécuritaires marqués par des actes d'extrémismes violents à caractère terroriste. Ces actes ont débuté dans la région du Sahel et une partie de celle du Nord. Cependant, avec la pression de la riposte des Forces de défense et de sécurité burkinabè et de celles des pays voisins, le phénomène s'est déporté progressivement vers la région de l'Est dans un premier temps et celles de la Boucle du Mouhoun, du Centre-est et du Centre-nord dans un second temps. Dans ces régions cibles de conflit et à risque, les conséquences directes qui en découlent depuis cette période sont notamment des pertes en vie humaines, des dégâts matériels, une psychose au sein de la population, la fermeture de certains services publics ainsi que le déplacement de milliers de populations.

La situation socio-économique des populations dans ces zones se résume comme suit : (i) des personnes ayant tout perdu, devenues vulnérables et qui souhaitent retrouver leur dignité à travers une activité décente ; (ii) des personnes ayant perdu leurs activités économiques et qui se retrouvent dans une situation très précaire, avec un vif souhait de redémarrer leurs activités ; (iii) des femmes devenues veuves qui souhaiteraient développer une Activité Génératrice de Revenu (AGR) pour soutenir les besoins des membres vivants de leur famille ; (iv) des jeunes touchés par la fermeture d'écoles ou l'abandon scolaire, à la recherche d'une activité économique et devenus vulnérables (orphelins, déplacés) compte tenu du contexte ; (v) un faible accès aux soins de santé et de protection de base, affectant de manière disproportionnée les femmes et les enfants ; (vi) une faible couverture des structures de financement.

Pour s'attaquer aux problématiques ci-dessus afin de permettre la reprise des activités dans les zones à défis sécuritaires, le Gouvernement du Burkina Faso a initié avec l'appui financier de la Banque mondiale, le Projet d'urgence de développement territorial et de résilience (PUDTR). L'objectif global du projet est d'améliorer l'accès inclusif des communautés (y compris les Personnes déplacées internes (PDI)) des zones ciblées, aux services sociaux essentiels et aux infrastructures.

Les interventions du PUDTR se structurent autour de 5 composantes : Composante 1 : Amélioration de l'accès aux services sociaux de base ; Composante 2 : Amélioration de la connectivité physique et virtuelle et la résilience urbaine ; Composante 3, Relance économique communautaire et autonomisation, Composante 4 : Engagement Citoyen et Gestion du Projet et Composante 5 : Mécanisme de réponse d'urgence.

Pour assurer l'atteinte des objectifs du projet et renforcer la résilience des populations bénéficiaires, il est important que la participation et l'inclusion soit au cœur de l'exécution des activités du projet.

Le présent manuel est élaboré en vue de favoriser et promouvoir l'engagement citoyen dans la vie du projet.

II. OBJECTIFS DU MANUEL POUR L'ENGAGEMENT CITOYEN

L'objectif général est de faciliter l'engagement citoyen pour promouvoir l'appropriation du projet par les bénéficiaires et renforcer les résultats de développement.

Les objectifs spécifiques sont :

- définir les mécanismes et les activités d'engagement citoyen ;

- mettre en place des mécanismes de dialogue constructif entre le projet et ses parties prenantes en prenant appui, et en tirant les leçons des activités d'information et de consultation ;
- informer les bénéficiaires sur les mécanismes d'engagement citoyen mis en place et les sensibiliser à l'importance de donner leur feedback.

III. ZONE D'INTERVENTION ET BENEFICIAIRES DU PUDTR

3.1. Les zones d'intervention du projet

Le PUDTR couvre les régions du Centre-Est, de l'Est et de la Boucle du Mouhoun. Dans la Région de l'Est sont concernées la commune de Fada N'Gourma pour la province du Gourma et les communes de Bilanga, de Bogandé, de Manni et de Coalla pour la province de la Gnagna.

Dans la Région de la Boucle du Mouhoun, les communes retenues sont: Tougan, Lankoué dans la Province du Sourou ; Sanaba, Solenzo, Kouka dans la Province des Banwa ; Nouna, Dokoué, Bomborokuy et Bourasso dans la Province de la Kossi et Yaba dans la Province du Nayala.

Dans la région du Centre-Est, seul BagréPôle est couverte dans la Province du Boulgou.

Le tableau ci-dessous présente les communes selon les provinces et les localités de la zone d'intervention du projet.

Tableau 1 : zone d'intervention du projet

Provinces	Communes du PUDTR	Nombre de villages
REGION DE LA BOUCLE DU MOUHOUN		
Banwa	Kouka	17
	Solenzo	30
	Sanaba	20
Kossi	Bonborokuy	16
	Bourasso	15
	Dokouy	25
	Nouna	60
Nayala	Yaba	22
Sourou	Lankoué	8
	Tougan	34
REGION DE L'EST		

Provinces	Communes du PUDTR	Nombre de villages
Gourma	Fada N'gourma	33
Gnagna	Bilanga	67
	Bogandé	36
	Mani	50
	Coalla	38
REGION DU CENTRE EST		
Boulgou	Bagré	

3.2. Les bénéficiaires du projet

Les principaux bénéficiaires sont les ménages et les groupes vulnérables, les personnes déplacées internes, les jeunes, les associations de femmes et les collectivités abritant le projet, dans les quinze (15) communes (rurales et urbaines) des régions de la Boucle du Mouhoun et de l'Est dont la population totale est estimée à 2 000 000 d'habitants. Les ménages et les groupes vulnérables qui souffrent d'une inégalité horizontale bénéficieront d'un meilleur accès aux infrastructures, aux services essentiels et aux fonctions de l'État. Les personnes déplacées internes bénéficieront non seulement des services essentiels (écoles et services de santé), mais aussi d'opportunités économiques grâce à des activités génératrices de revenus et au travail rémunéré en espèces. La présence de l'État sera renforcée grâce à l'amélioration de la capacité des communes à répondre aux besoins des populations et à gérer les conflits.

IV. DEFINITION DU CONCEPT « ENGAGEMENT CITOYEN »

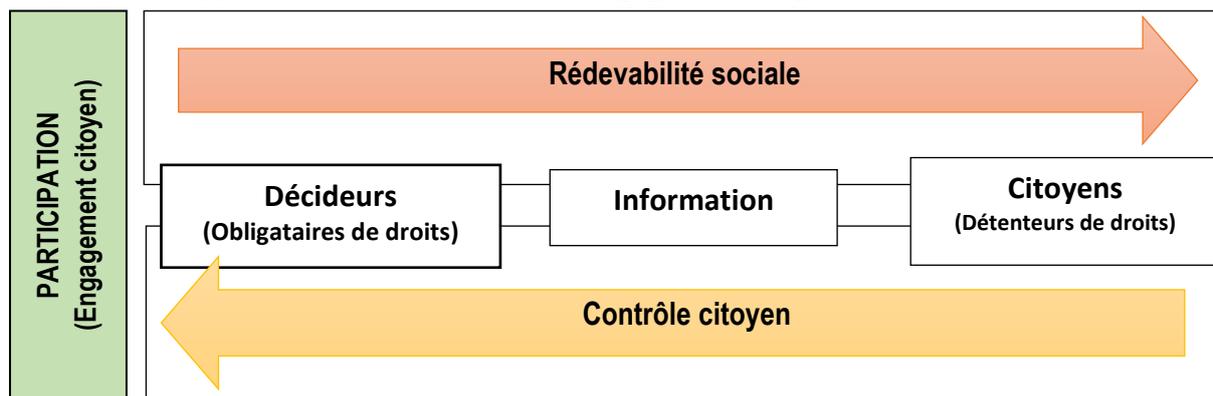
Dans le cadre du PUDTR, l'engagement citoyen est le mécanisme par lequel les individus, bénéficiaires et groupes d'individus seront associés au processus de mise en œuvre des activités du projet d'une part et à celui de la commune d'autre part, à travers la prise en compte de leurs avis sur la gestion des activités publiques. Il se construit via la mise en œuvre d'actions concourant au renouvellement du contrat social entre l'État et les citoyens par le renforcement des capacités techniques et institutionnelles des acteurs locaux pour une meilleure gestion des infrastructures financées par le projet et par le soutien de la participation citoyenne inclusive des différentes communautés. Cet engagement citoyen passe par une approche bidimensionnelle (graphique 1).

L'engagement citoyen est une forme de participation des citoyens à la délivrance des actions de développement. Il constitue un des moyens de la responsabilisation des parties prenantes d'un projet ou d'une action donnée. Il est la résultante d'un travail progressif de la recherche d'une redevabilité sociale et d'un contrôle citoyen de l'action publique, un rouage démocratique qui permet de rapprocher de façon collaborative les citoyens et leurs gouvernants.

L'engagement citoyen à travers le contrôle citoyen permet de renforcer l'efficacité et l'impact de l'action publique, en conduisant à la réduction du décalage potentiel entre les objectifs affichés des politiques publiques et les résultats de leur mise en œuvre. En d'autres termes, il permet la reconnexion entre les populations et les institutions publiques et donc de la légitimation de ces dernières.

Dans la même logique, le contrôle de l'action publique désigne l'ensemble des pratiques, qu'elles soient collectives ou non, sectorielles ou générales, visant à assurer la responsabilisation des acteurs impliqués dans la gestion des affaires publiques, cela à travers une plus grande transparence. L'activité de contrôle cherche à informer, parfois à alerter mais aussi à influencer ou à réorienter l'action publique. L'objectif de ce contrôle est d'aboutir à une action publique plus efficace et plus légitime, c'est-à-dire, en adéquation avec le cadre légal mais aussi avec les demandes des populations. (PAEA, 2020).

Graphique 1 : approche bidimensionnelle de l'engagement citoyen



Source : adapté de l'extrait du PAEA, 2020

Le graphique 1 montre que l'engagement citoyen se caractérise par trois éléments clés :

- ✓ **l'information** : l'accessibilité de l'information sur les différentes interventions du projet est une condition sine-qua-non pour un engagement citoyen informé et éclairé ;
- ✓ **la formation** : par le renforcement des capacités des différentes parties prenantes (autorités) les citoyens auront les capacités de contribuer efficacement à la mise en œuvre du projet par le contrôle des différentes actions ;
- ✓ **la participation** : grâce à la participation des bénéficiaires à la mise en œuvre et le suivi des activités du projet, la mise en œuvre d'un projet sera plus transparente et favorisera l'appropriation des résultats du projet garantissant ainsi sa pérennité.

V. L'ENGAGEMENT CITOYEN DANS LE PUDTR

La sous-composante 4.1 du projet intitulé « Engagement citoyen et renforcement de la présence de l'État » vise à contribuer au renouvellement du contrat social entre l'État et les citoyens en renforçant la capacité technique et institutionnelle des acteurs locaux pour une meilleure gestion des infrastructures financées par le projet et en soutenant la participation citoyenne inclusive des différentes communautés. Les activités de cette sous composante couvriront à la fois les zones de prévention et certaines zones de pression où l'État est encore présent. Elle appuiera aussi le retour de l'État dans les zones instables libérées des groupes terroristes. Elles devront permettre entre autres(i) la définition ou le déploiement d'outils d'engagement des citoyens, (ii) l'amélioration de la capacité de gestion des communes par un processus inclusif d'actualisation des plans de développement communaux pour tenir compte du contexte actuel de conflits et de violences intercommunautaires afin de mieux inclure la gestion des conflits et les mesures d'atténuation, (iii) le financement d'équipement des conditions de travail dans les services déconcentrés et les services décentralisés et renforcer la présence de l'administration dans les zones fragiles, (iv) le financement de l'organisation d'espaces de dialogue pour promouvoir la cohésion sociale et prévenir l'extrémisme et la radicalisation, (v) le soutien des communes dans la mise en place de mécanismes adéquats de gestion des infrastructures publiques financées par le projet.

VI. STRATEGIE DE MISE EN OEUVRE DE L'ENGAGEMENT CITOYEN

La stratégie de mise en œuvre de l'engagement citoyen se fera à travers la réalisation d'actions opérationnelles déclinées en activités. Les mécanismes d'engagement citoyen devront dans le cadre du projet permettre :

- de délivrer des services accessibles et de qualité en facilitant la participation des bénéficiaires du projet
- Informer la prise de décision et ou affiner les décisions prises au niveau des communautés / collectivités à travers leur implication et participations aux différentes instances comme les cadres régionaux de dialogue, les cadres de concertation communaux, etc. ;
- d'aider les bénéficiaires et les acteurs locaux (collectivités entre autres) à identifier les priorités de développement en s'exprimant et en donnant leurs avis sur les choix opérés ;
- de solliciter le feedback des citoyens y compris à travers la résolution des problèmes pour renforcer la redevabilité et la transparence et améliorer la confiance entre les décideurs et les populations.

Pour ce faire, le projet s'attachera d'une part, les services d'une (01) structure locale expérimentée qui l'accompagnera dans la définition, la mise en œuvre d'actions pour un engagement citoyen pour le suivi et d'autre part, les services d'une institution ayant une expérience avérée en matière de sondage pour effectuer de manière périodique les enquêtes de satisfaction des bénéficiaires par rapport aux réalisations du projet. Au regard de sa nature et son expérience, le Centre pour la gouvernance démocratique est le partenaire ciblé pour ce volet sondage.

Le tableau suivant présente la déclinaison des actions en activités :

Tableau 2 : Actions et activités pour l'engagement citoyen

Action	Activité
Mise en place des mécanismes d'engagement citoyens	<ol style="list-style-type: none">1. Organiser des consultations avec les communautés locales, y compris les femmes, les jeunes et les enfants ainsi que les organisations actives au niveau local, afin d'identifier et de hiérarchiser leurs besoins, (besoin en terme de quoi ?)2. Contracter avec le Centre pour la Gouvernance démocratique pour la réalisation périodique de l'enquête de satisfaction3. Recruter une structure locale pour le suivi communautaire de la mise en œuvre et de la gestion et la maintenance des infrastructures communautaires et des activités de relance de l'économie locale4. Mettre en œuvre le mécanisme de Gestion des Plaintes qui intègre les structures traditionnelles de médiation et de résolution des conflits5. Mettre en œuvre des processus centres ??? sur les survivants (es) pour la gestion des plaintes VBG y compris le protocole de référencement

Action	Activité
<p>Renforcement des capacités des collectivités territoriales et des structures techniques déconcentrées en vue du renforcement de la présence de l'administration dans les zones fragiles</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Elaborer un plan de renforcement des capacités de gestion des communes 2. Former les communes bénéficiaires en matière de gouvernance locale (planification, gestion et suivi-évaluation du développement local. Gestion des finances locales, passation, exécution et suivi de la commande publique, transparence et redevabilité) 3. Appuyer les communes bénéficiaires pour l'élaboration participative de leurs plans de développement locaux et les Schémas communaux d'aménagement et de développement durables du territoire 4. Acquérir des équipements en vue d'améliorer les conditions de travail dans les services déconcentrés et décentralisés. 5. Appuyer la tenue des cadres de concertation par la prise en charge des frais d'organisation des sessions des CRD, CCP et CCCo (reproduction des documents, de prise en charge des frais locations de salles, de couverture médiatique, de prise en charge des pauses cafés et déjeuner ainsi que les frais de déplacement pour les non-résidents) ; 6. Appuyer l'organisation des journées de redevabilité communale et assurer la participation inclusive des citoyens y compris les femmes et les jeunes 7. Appuyer la mise en place participative de comités de gestion des infrastructures publiques financées par le projet 8. Appuyer le renforcement des capacités des Comités de gestion
<p>Communication pour l'engagement citoyen</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Elaborer des plans de communication spécifiques à chaque zone d'intervention du projet en spécifiant les cibles, les messages, les canaux etc. 2. Mettre en œuvre les plans de de communication selon un phasage cohérent avec les travaux et interventions du projet 3. Elaborer un plan de suivi et évaluation de chaque plan de communication avec des indicateurs précis <p>NB : ces plans de communication s'intègrent dans la stratégie de communication globale du projet</p>

VII. PRINCIPES DIRECTEURS

La mise en œuvre des actions d'engagement citoyen dans le cadre du projet se fera suivant les principes directeurs suivants :

7.1.L'inclusion

L'engagement se focalisera sur la diversité et la spécificité des parties prenantes (y compris les jeunes, les personnes handicapées, les personnes déplacées et les femmes). Les parties prenantes intéressées ou affectées par le projet seront informées, mobilisées et impliquées. Cela inclura également les groupes de populations vulnérables et plus difficiles à atteindre pour des raisons telles que la langue, la culture, l'âge ou la mobilité.

7.2.Le genre et l'équité

Les actions du projet dans le cadre de l'engagement citoyen seront inclusives et favoriseront la participation n'excluant aucun groupe ou partie prenante conformément aux Objectifs de développement durables (OOD).

7.3.La transparence

L'ensemble des informations relatives aux différentes phases du projet seront fournies aux parties prenantes avant le démarrage des activités et continueront tout le long des actions du projet et selon le progrès et l'état d'avancement des interventions afin de s'assurer qu'elles comprennent clairement le but des interventions, leur rôle et l'importance de leur feedback et contributions. Pour ce faire, le projet alliera suivi citoyen des actions entreprises et suivi par l'Unité de gestion du projet (UGP). Aussi, le projet expliquera :

- clairement le rôle des parties prenantes dans chaque phase d'engagement ;
- comment les contributions et les idées des parties prenantes seront utilisées.
- Le retour vers les citoyens sur les actions entreprises pour intégrer les résultats du suivi communautaire et des consultations.

VIII. PARTIES PRENANTES DE L'ENGAGEMENT CITOYEN

8.1. Les populations

Elles sont les premières concernées par l'engagement citoyen. De leur implication dépendra la réussite du projet. Cet engagement citoyen ne peut se faire que si elles ont l'information et le pouvoir de supervision des actions et services publiques. A cet effet, le projet déroulera d'une part, des actions à leur endroit et d'autre part, il mettra en place des mécanismes permettant la reddition de comptes pour renforcer la redevabilité. Parmi les populations, peuvent être relevées :

- celles qui sont, ou pourraient être affectées par le Projet (parties prenantes touchées par les interventions du Projet) ;
- celles qui peuvent avoir un intérêt dans le Projet (autres parties concernées).

8.2. Les décideurs

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet, les décideurs ont un rôle central à jouer pour un engagement citoyen réussi et dans la mise en place d'un dialogue itératif et constructif avec les populations concernées. En effet, les populations n'accepteront de s'engager que si elles se sentent impliquées dans les choix des sous-projets et des investissements. Par ailleurs, l'accès à l'information sur les réalisations du projet par les populations est à la base d'une participation effective et informée

des populations concernées. . La maxime populaire « tout ce qui est fait pour nous, sans nous est contre nous » se vérifie de plus en plus au Burkina à la faveur du contexte post insurrectionnel.

Dans le contexte du projet, les décideurs sont représentés par toute personne qui a une responsabilité d'agir directement ou indirectement pour le compte du projet. Au niveau local ce sont entre autres : les maires, les services techniques déconcentrés, les entreprises contractantes du projet, les ONG et associations impliquées dans la mise en œuvre du projet. Au niveau national ; l'UCP, les ministères et/ou agences / partenaires impliqués dans le projet.

Les décideurs jouent un rôle de pourvoyeur d'information en vue de faciliter l'engagement citoyen des populations de la zone d'intervention et sont redevables pour la reddition des comptes à travers un système transparent.

Le projet prendra des mesures spécifiques favorisant la prise en compte et l'intégration de ces différents groupes à chaque étape de sa mise en œuvre et assurera une formation et un renforcement de capacités pour une meilleure compréhension des approches participatives et des rôles de chaque acteur pour renforcer les complémentarités et les contributions inclusives et constructives.

IX. PLAN D'ACTION ENGAGEMENT CITOYEN

Le plan d'action pour l'engagement citoyen comprend des actions qui sont déjà planifiées dans d'autres outils du projet (protocole de référencement, PGES, etc.) et des actions qui seront planifiées dans des outils en cours d'élaboration (stratégie et plan de communication, processus de suivi communautaire, consultations, gestion des plaintes).

PLAN D'ACTION ENGAGEMENT CITOYEN DU PUDTR

ACTIONS	ACTIVITES	Budget estimatif (en millier) de FCFA	CHRONOGRAMME PAR TRIMESTRE (2021 à 2024)																Responsables				
			2021				2022				2023				2024								
			T 1	T 2	T 3	T 4	T 1	T 2	T 3	T 4	T 1	T2	T3	T 4	T 1	T 2	T 3	T 4					
Mise en place des outils d'engagement citoyens	Organiser des consultations avec les communautés locales, y compris les femmes, les jeunes et les enfants, les personnes handicapées, les personnes déplacées et les organisations de développement local actives au sein des communautés ciblées, afin d'identifier et de	600 000																					SE

ACTIONS	ACTIVITES	Budget estimatif (en millier) de FCFA	CHRONOGRAMME PAR TRIMESTRE (2021 à 2024)																Responsables
			2021				2022				2023				2024				
			T 1	T 2	T 3	T 4	T 1	T 2	T 3	T 4	T 1	T2	T3	T 4	T 1	T 2	T 3	T 4	
	hiérarchiser leurs besoins,																		
	Recruter une structure en charge de la réalisation d'une enquête de satisfaction	75 000																	SE
	Recruter une structure locale pour la mise en place du suivi communautaire de la mise en œuvre et de la gestion des infrastructures communautaires et des activités de relance de	60 000																	SE

ACTIONS	ACTIVITES	Budget estimatif (en millier) de FCFA	CHRONOGRAMME PAR TRIMESTRE (2021 à 2024)																Responsables
			2021				2022				2023				2024				
			T 1	T 2	T 3	T 4	T 1	T 2	T 3	T 4	T 1	T2	T3	T 4	T 1	T 2	T 3	T 4	
	l'économie locale																		
	<p>Mettre en œuvre du mécanisme du PUDTR ??? de de Gestion des Plaintes qui intègre les structures traditionnelles de médiation et de résolution des conflits</p> <p>Mise en place de procédures centrées sur les survivants (es) y compris le protocole de référencement des plaintes VBG)</p>	450 000																Equipe sauvegarde sociale, environnementale, VBG)	

ACTIONS	ACTIVITES	Budget estimatif (en millier) de FCFA	CHRONOGRAMME PAR TRIMESTRE (2021 à 2024)																Responsables
			2021				2022				2023				2024				
			T 1	T 2	T 3	T 4	T 1	T 2	T 3	T 4	T 1	T2	T3	T 4	T 1	T 2	T 3	T 4	
Renforcement des capacités des collectivités territoriales et des structures techniques déconcentrées en vue du renforcement de la présence de l'administration dans les zones fragiles	Elaborer un plan de renforcement des capacités de gestion des communes	PM																	SE
	Former les communes bénéficiaires en matière de gouvernance locale et d'approches participatives (planification, gestion et suivi-évaluation du développement local. Gestion des finances locales, passation, exécution et suivi	PM																	SE/consultants

ACTIONS	ACTIVITES	Budget estimatif (en millier) de FCFA	CHRONOGRAMME PAR TRIMESTRE (2021 à 2024)																Responsables
			2021				2022				2023				2024				
			T 1	T 2	T 3	T 4	T 1	T 2	T 3	T 4	T 1	T2	T3	T 4	T 1	T 2	T 3	T 4	
	de la commande publique)																		
	Appuyer les communes bénéficiaires à l'élaboration de leurs plans de développement en tenant compte du feedback issu des consultations et avec les populations et du suivi communautaire																		
	Appuyer la mise en place de comités de gestion des infrastructures	PM																	Expert Infra

ACTIONS	ACTIVITES	Budget estimatif (en millier) de FCFA	CHRONOGRAMME PAR TRIMESTRE (2021 à 2024)																Responsables
			2021				2022				2023				2024				
			T 1	T 2	T 3	T 4	T 1	T 2	T 3	T 4	T 1	T2	T3	T 4	T 1	T 2	T 3	T 4	
	publiques financées par le projet.																		
Communication pour l'engagement citoyen	Elaborer les plans de communication pour chaque zone d'invention du projet qui prend en compte les phases du projet et en cohérence avec la stratégie globale de communication du projet	20 000																	
	Mettre en œuvre la stratégie de communication y compris les plans spécifiques de	PM																	

ACTIONS	ACTIVITES	Budget estimatif (en millier) de FCFA	CHRONOGRAMME PAR TRIMESTRE (2021 à 2024)																Responsables
			2021				2022				2023				2024				
			T 1	T 2	T 3	T 4	T 1	T 2	T 3	T 4	T 1	T2	T3	T 4	T 1	T 2	T 3	T 4	
	communication avec un suivi évaluation régulier permettant l'ajustement des messages et des canaux de communication si nécessaire																		
COUT TOTAL		1 205 000																	

BIBLIOGRAPHIE

Ministère de l'Economie, des Finances et du Développement (MINEFID), 2020. Document du Projet d'urgence de développement territorial et de résilience. 57 p.

Projet d'urgence de développement territorial et de résilience (PUDTR), 2021. Manuel d'exécution du projet. 518 p.

Projet d'urgence de développement territorial et de résilience (PUDTR), 2020. Plan d'Engagement des Parties Prenantes. 69 p.

Projet d'urgence de développement territorial et de résilience (PUDTR), 2021. Protocole de référencement et de gestion des plaintes liées à l'exploitation et abus sexuels/harcèlement sexuel (EAS/HS) et autres violences basées sur le genre (VBG). 51 p

Programme d'approvisionnement en eau et d'assainissement (PAEA), 2020. Directives d'engagement citoyen. 16 p.

Institut de recherche en sciences de la santé (IRSS), 2019. Stratégies d'engagement des parties prenantes développées pour le moustique génétiquement modifié mâle stérile et mâle biaisé auto limitatif. 25 p

https://www.reseau-canope.fr/fileadmin/user_upload/Projets/Je_dessine/pdf/Jedessine_Citoyennete.pdf
(Consulté le 09/06/2021)